Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 17

Artikel: La locomotive

Autor: Du Camp, Maxime

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ARONNEMENT:

pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'ahonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 27 avril 1872.

Mercredi, 24 courant, avait lieu dans la grande salle de la Maison de Ville à Lausanne une intéressante réunion.

Il s'agissait de jeter les bases d'une société ayant pour but de combattre les abus de la boisson, » et 70 personnes environ, parmi lesquelles j'ai remarqué quelques dames, avaient repondu à l'appel du comité d'initiative.

Ce comité nous fit part d'un travail préalable, préparé par ses soins et consistant en un résumé de renseignements, venus d'un grand nombre delocalités du pays et constatant que l'ivrognerie a fait chez nous de tristes et effrayants progrès.

En effet (si ma mémoire me sert bien), sur 119 personnes qui ont répondu au Comité, 57 disent que le fléau s'est aggravé, 8 qu'il est en décroissance et les autres ne se prononcent pas d'une manière positive, mais il est à présumer que, pour ces derniers, s'ils avaient eu quelques progrès notables à signaler, ils l'auraient fait avec plaisir.

En présence d'un bilan si affligeant, l'assemblée a été unanime pour combattre l'ennemi. Bien des moyens ont été proposés mais il a été décidé d'attirer d'abord l'attention publique sur les progrès du mal, par les journaux, des brochures, des conférences, outre tous les moyens dont chacun peut disposer en particulier.

Chaque assistant a affirmé son adhésion à l'œuvre par sa signature, et un comité de 5 membres nommé pour deux ans dirigera la société qui se trouve ainsi régulièrement constituée.

Puisse-t-elle se recruter de membres nombreux et zélés, endiguer le torrent qui nous menace et épargner ainsi à notre belle et chère patrie, les terribles leçons réservées aux peuples tributaires de leurs faiblesses. L. C.

La locomotive.

Voici le soir de la journée!
Puisque j'ai fini ma tournée
Et que ma tâche est terminée,
Je vais aller jusqu'à demain
Dans ma large remise en fonte,
Reposer, moi que rien ne dompte,
Mes grands membres de mastodonte,
Mes membres de fer et d'airain.

J'ai bien couru depuis l'aurore, J'ai galopé jusqu'à la nuit; De mes rudes flancs, chauds encore De tout le feu que je dévore, J'entends la vapeur qui s'enfuit Et qui s'éparpille à grand bruit.

Lorsque je cours, rien ne m'arrête, Que ce soit calme ou bien tempête, Que le ciel crève sur ma tête Ou bien qu'il soit tranquille et bleu; Je vais toujours, rien ne m'étonne, Qu'il pleuve, qu'il grêle ou qu'il tonne, Je fais, dans mon corps qui bouillonne, Plus de bruit que le ciel en feu!

Quand je passe dans une plaine Auprès de ces bêtes à laine Et de ces chevaux sans haleine, Je ris en voyant leur jarret! Il n'est rien que je ne dépasse; Je défie à suivre ma trace Et les meilleurs chevaux de race, Et l'Alborak de Mahomet!

Pauvres animaux sans courage, Accomplissez votre devoir; Pour un rien mettez vous en nage, Broútez, broutez votre fourrage! Moi, je mange du charbon noir, Et je cour's du matin au soir!

J'enjambe coteaux et vallées; Mes chemins? ce sont des allées Qu'avec du fer on a dallées; On éventre pour moi les monts; On a jeté sur les rivières De gigantesques ponts de pierres Où nous passons vives et fières, Et qui sont franchis en trois bonds!

Voyez ces chevaux aux cœurs fades, Qui bien vite tombent malades Pour de minces estafilades, Et qui se trouvent tout transis S'il n'ont des docteurs débonnaires Qui leur donnent des vulnéraires! Mais, moi! j'ai pour vétérinaires Des forgerons aux bras noircis! Quand dans mes flancs j'ai des entailles Et que je rentre tristement Comme revenant des batailles, Avec de grands trous aux entrailles, A coups de marteau, lestement, On me fait un bon pansement!

Pas d'effroi que l'on ne ressente En me voyant aussi puissante; Pourtant, je suis obéissante; Devant l'homme mon cœur s'émeut; De mes vigueurs il est le maître, Sur mon dos il n'a qu'à paraître, Et comme un dévôt à son prêtre, J'obéis à tout ce qu'il veut.

Car je suis l'instrument qu'il aime, Car je suis sa force suprême, Tant pis pour le poltron tout blême Qui me croit un épouvantail! Sainte, un jour je serai nommée; Ma puante et sombre fumée Vaut plus que la brise embaumée, Car c'est le parfum du travail!

Le parsum qui près de Dieu monte Et qui lui dit : « Je viens à toi!

- « L'homme veut que je te raconte « Que de ton amour il tient compte,
- « Qu'il cherche à vivre dans ta loi,
- « Et qu'il travaille et qu'il a foi!»

MAXIME DU CAMP.

Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie

vers l'an 180 de l'ère chrétienne.

I

M. Ant. Miéville, ancien rédacteur de la Gazette de Lausanne, publia sous ce titre, en 1806, un ouvrage rempli de descriptions curieuses et instructives sur l'ancienne Helvétie. L'auteur donna à son récit la forme d'un voyage, ce genre lui permettant des tableaux moins sevères et un style plus familier qu'une narration purement historique.

Un nommé Septimius part de Rome vers l'an 180 de l'ère chrétienne dans le but de visiter l'Helvétie, et écrit chaque jour ses impressions de voyage pour son ami Nerva, qu'il a laissé dans la capitale. Il s'embarque à Civita-Vecchia, pour Marseille, parcourt successivement les villes de la Gaule méridionale, et fait la connaissance d'un aimable Helvétien faisant partie des députés d'Avenches aux Conseils de la Gaule. Notre voyageur trouve un grand charme dans la conversation de Silanus qui l'accompagne jusqu'à Avenches et lui donne sur l'Helvétie, avant la conquête de Rome, les détails suivants:

« Ce pays, heureux dans son obscurité, échappa longtemps aux regards des Romains. Des colonies Gauloises avaient peuplé le midi; le nord avait attiré les Germains, et un long voisinage confondait ces deux peuples. Quatre cantons, indépendants les uns des autres, mais rapprochés par l'intérêt commun, liés par des traités et libres comme l'air, s'y laissaient à peine soupçonner. La religion rappelait chez eux le luxe des Grecs et la touchante simplicité des Barbares. Ils avaient emprunté des uns l'éclat dont ils environnaient leurs dieux, la pompe des cérémonies et des fêtes. Les autres leur avaient donné ces divinités plus modestes qui présidaient aux foyers, aux troupeaux, aux moissons, etc.

Les Druides étaient les prêtres de la nation; il y en avait deux par district de 1000 âmes, et un souverain pontife présidait à ce nombreux clergé. Armés de talismans et d'amulettes, consultant le ciel par des sacrifices, épouvantant la terre par la superstition, ils avaient usurpé le pouvoir séculier, asservi les opinions, effrayé les consciences. Leurs habitations étaient construites dans des forêts de chêne, et toute l'Helvétie tremblait lorsque du fonds de leurs antres, ils prononçaient leurs oracles. Seuls dépositaires des misérables sciences de ces temps, ils exerçaient la médecine.

Les Bardes étaient les poètes de la nation. Dans la guerre, toute leur énergie célébrait la valeur, animait au combat, consolait les blessés, ou chantait la victoire.

Les premières lois des Helvétiens étaient simples comme leurs besoins. La peine du talion brisait la calomnie; on noyait l'adultère, on brûlait le tyran.

Chaque tribu avait son chef, son conseil et ses officiers militaires; mais dans les occasions importantes, tous les citoyens se rassemblaient dans une plaine ou à l'ombre de quelque forêt; et c'est de là que partait la volonté nationale.

Les mœurs étaient simples mais féroces. Leurs guerres avaient un caractère atroce. Des cornets d'airain sonnaient la charge. Quelques têtes d'animaux, élevées sur des piques, servaient de ralliement dans les combats. En attaquant, ils poussaient de grands cris, bravaient tous les dangers, se hattaient jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire, et étouffaient le làche qui avait survécu au malheur général. Presque tous avaient la stature haute, le corps souple et vigoureux. Les Romains se rappelèrent longtemps de leurs massues et de la précision avec laquelle ils s'en servaient. »

Après la citation qui précède, Septimius continue ainsi le récit de son voyage: Notre route de Lausanna jusqu'à Aventicum ne nous a offert que quelques habitations isolées, des forêts de pins et des masses d'eau abandonnées sous leurs tristes ombrages. Mais à mesure que nous avancions, le pays devenait moins désert, et déjà à 9 milles d'Aventicum il nous offrit des aspects agréables et tout le mouvement qu'annonce le voisinage d'une grande capitale. De doubles chaussées élevées d'un pied au dessus des terres voisines permettaient aux voitures de se croiser sans péril. Des litières de toutes les espèces couvraient le chemin et se rendaient aux campagnes voisines. Des chars magnifiquement décorés; des chariots à deux ou quatre roues; quelques-unes de